

Procès verbal

Le mercredi 17 décembre 2025 à 18 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 11 décembre 2025, s'est réunie sous la présidence de Yves VILLE.

Secrétaire de la séance : Johnny LEBERT

Présents : Yves VILLE, Stéphanie CHEVALIER, Mathieu DUMAS, Catherine MILLECAMP, Hélié LAROCHE, Bruno LACAN, Arnaud MEUNIER, Johnny LEBERT

Représentés : Cécile DUPONCHELLE-BRULE représentée par Yves VILLE

Ordre du jour :

- Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
- Questions diverses

Création d'un emploi non permanent lié à un accroissement d'activité temporaire (N° DE_14_2025)

Vu le code général de la fonction publique et notamment son article 332-23-1° ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale

Considérant qu'il est nécessaire de créer un emploi à temps non complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité afin de pallier le remplacement de la titulaire (adjoint administratif principal de 1ère classe) à compter du 1er février 2026.

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

DECIDE

La création d'un emploi d'agent contractuel dans le grade d'Adjoint administratif territorial principal 1ère classe pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 12 mois allant du 01/01/2026 au 31/12/2026 inclus.

Cet agent assurera des fonctions de secrétaire de mairie à temps non complet pour les durées hebdomadaires suivantes :
- 14 heures

Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Adoptée à l'unanimité

Questions diverses

- Voeux du maire le dimanche 4 janvier à 11h : Rendez-vous le samedi 3 janvier à 9h à la salle des Fêtes pour la préparation (Stéphanie, Mathieu, Arnaud, Hellé, Bruno, Catherine et Yves seront présents)
- Demande de prêt à titre gracieux de la salle des fêtes de la part de la commune de St-Pierre-Toirac le dimanche 01 février 2026 afin d'organiser un loto caritatif pour aider le financement de travaux dans l'église de St-Pierre-Toirac.
Tous les élus donnent leurs accords.
- Prévision d'une matinée pour débroussaillage du chemin de la côte droite soit le 24 ou 31 janvier ou le 07 février 2026
- Élections municipales le 15 mars 2026 pour le 1er tour.
Élections du maire et des adjoints le vendredi 20 mars 2026.
- Le rallye Terre des Causses aura lieu les 3, 4 et 5 avril 2026.
- La commission pour le contrôle des listes électorales s'est réunie le 10 décembre 2025 (09 inscriptions et 9 radiations à ce jour).
- Le 27 novembre 2025 l'acte concernant l'échange de parcelle de terrain Guérin - Mairie a été signé chez le notaire.
- Le samedi 13 décembre Assemblée générale du club Loisirs et Rencontres et Noël des enfants de la commune organisé par le comité des Fêtes.

La séance est levée à 20h.

Yves VILLE
Président de séance

Johnny LEBERT
Secrétaire de séance